

# DEMANDE DE MODIFICATION DU PROGRAMME ANNUEL 2024-2025



UNIVERSITÉ LIBRE DE BRUXELLES



Faculté  
des  
Sciences

Numéro Matricule

0	0	0							
---	---	---	--	--	--	--	--	--	--

Vous êtes un·e **étudiant·e régulièrement inscrit·e à l'ULB en 2024 -25** et vous souhaitez ajouter des unités d'enseignement à votre programme annuel étudiant (PAE) **au sein d'un même cycle**.

**Attention** : En règle générale, un PAE ne peut excéder 60 crédits au total. Tout PAE excédant 60 crédits doit avoir reçu préalablement l'autorisation du Jury pour un maximum de **75 crédits**.

**Une seule modification de programme annuel peut être accordée par année académique.**

## Procédure :

- Le formulaire doit être remis au Président·e ou Secrétaire de Jury **avant le 31 octobre 2024** par e-mail pour **signature**.
- Le formulaire signé par le Jury doit être remis signé au secrétariat facultaire par mail à [etudiants.sciences@ulb.be](mailto:etudiants.sciences@ulb.be) **avant le 31 octobre** ;

## À remplir par l'étudiant·e

**NOM:** .....

**Prénom:** .....

**Programme pour lequel la modification est demandée (ex : BA-BIOL) :** .....

.....

**Signature de l'étudiant·e :**

**Date :** .....

**En signant ce document, vous vous engagez à respecter les conditions suivantes, fixées par l'Université :**

- La décision de modification du programme annuel est **irrévocable** ;
- Toutes les activités d'apprentissage qui constituent les unités d'enseignement de votre programme, (cours magistral, exercices dirigés, travaux pratiques, séminaires, excursions, etc.) doivent être suivies au cours d'une même année académique ;
- Toutes les contraintes spécifiques liées aux enseignements, fixées par la Faculté, doivent être respectées (prérequis, corequis, organisation de l'enseignement cette année [certaines unités d'enseignement ne sont organisées qu'une année sur deux], etc.) ;
- Il relève de la responsabilité de l'étudiant·e de consulter l'horaire des unités d'enseignement, de façon à éviter l'inscription à des unités d'enseignement dont les horaires seraient incompatibles.

**Unités d'enseignement à remplacer dans votre programme annuel 2024-2025 :**

Mnémonique	Intitulé du cours	Nbre de crédits
<b>Total crédits supprimés</b>		

**Unités d'enseignement à rajouter dans votre programme annuel 2024-2025 :**

Mnémonique	Intitulé du cours	Nbre de crédits
<b>Total crédits rajoutés</b>		

**Total crédits PAE 2024-2025**

**Sceau de la Faculté**

Date .....

**Signature du Jury  
(Président·e ou Secrétaire)**

Date .....